



En Route Vers Le CFJ 2022

QUALIFICATIONS RÉGIONALES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE

Les 25 et 26 Juin 2022 au UGolf Apremont

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes. Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Le règlement de l'épreuve comprend également les éventuels protocoles sanitaires définis par la FFGolf et l'État en vigueur à la date de l'épreuve.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs **Benjamins** et **U12** de la Ligue de Golf des Hauts de France (licenciés membres AS d'un club de la ligue) étant qualifiés grâce aux qualifications inter-départementales SUD et NORD + joueuses et joueurs présents au Ranking Jeunes ou retenus par Wild Card.

U12 : né(e)s en 2010 et après / **Benjamins** : né(e)s en 2008 et 2009

Distances de jeu préconisées :

[Cf recommandations Vademecum 2022](#)

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter-départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	5540	4660	18	4910	4275

Ces qualifications régionales sont qualificatives pour la phase interrégionale qui se déroulera du 03 au 05 juillet 2022 au Golf de Léry Poses

Les quotas de places attribués par catégorie pour la phase interrégionale ne seront connus qu'à la clôture des inscriptions.



DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve « non-fumeur » :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets, chariots électriques et appareils de mesures : Pendant les 2 tours, les cadets ne sont pas autorisés. Chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 du Vademecum FFG.

Accompagnateurs :

Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

Photographies et Live Facebook :

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur à cette épreuve et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication de par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...)

FORME DE JEU

2 tours de qualification : 18 trous par tour- Stroke Play. L'addition des 2 tours sert de qualification pour la phase interrégionale en fonction des quotas établis.

En cas d'égalité pour la/les dernières places qualificatives dans chaque catégorie et pour chaque sexe, un play-off trou par trou aura lieu.

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement. Le badge fédéral est obligatoire.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours avant le début de l'épreuve, soit le Vendredi 17 Juin 2022.**

Une liste des jeunes retenus sera publiée le Mardi 21 Juin 2022 dans la journée sur le site de la Ligue de Golf des Hauts de France.

Chaque année, la Ligue se réserve le droit d'exempter jusqu'à 6 joueurs/joueuses de qualifications régionales. Les joueurs/joueuses seront exempté(e)s à condition de ne pas participer à cette qualification. S'ils/elles décident de jouer, ils/elles perdent leur exemption.